



**Séance du Groupe de Coordination IUFE
du mercredi 25 septembre 2013 de 17h00 à 19h00 salle PM 234
PV adopté**

Membres présents :

Simon Toulou (ST), Pascal Cirlini (PC), Céline Mérad Malinverni (CMM), Serge Erard (SE), Juan Rigoli (JR), Francisca Zurera (FZ), François Bertagna (FB), Raphaël Fornallaz (RF), Laurent Vité (LV), Carmen Perrenoud Aebi (CPA), Dominique Bruxelles (DB).

Présidence :

Bernard Schneuwly (BS)

Membres excusés :

Walter Loosli (WL), Marie Besse (MB), Maurice Dandelot (MD), Michel Oris (MO), Walther Tessaro (WT),

Ordre du jour :

1. Approbation du PV de la séance du mercredi 19 juin 2013
2. Nouvelle organisation de la commission emploi stage et de la commission enseignement
3. Informations des présidents
 - a. Dossier de reconnaissance CDIP
 - b. Point de situation sur la succession du directeur de l'IUFE
4. Retour sur la rentrée 2013
5. Point de situation sur les différentes filières de formation
6. Divers

1. Approbation du PV du mercredi 19 juin 2013

Le PV est adopté avec les corrections demandées.

2. Nouvelle organisation de la commission emploi stage et de la commission enseignement

Bernard Schneuwly commente le document annexé intitulé : « Restructuration IUFE – Groupe de coordination » qui dit :

Page 1 - L' « Idée de départ lors de la mise en route de la FORENSEC : une très forte participation de la profession à SA formation ; en même temps, une distinction très précise et nécessaire, entre institution de formation et employeur, souhaitée par toutes les parties.

Expression institutionnelle de cette volonté : participation forte de la profession à la mise sur pied de la formation, y compris par l'intégration dans le comité de programme. Ceci a permis une courroie de transmission serrée entre formation et profession.

Le principe de participation de la profession à la construction des programmes FORENSEC, y compris par sa participation au comité de programme, a été généralisé dans le règlement d'organisation de l'IUFE et donc appliqué également aux autres formations, notamment la formation des enseignants du primaire (où ce principe n'était pas appliqué jusqu'en 2009) et du spécialisé.

Parallèlement, une nouvelle structure a été mise sur pied pour garantir institutionnellement l'articulation entre DIP et IUFE. La convention DIP-UNIGE prévoit un groupe paritaire. Le DIP est représenté par trois hauts fonctionnaires, représentant l'employeur, et 3 représentants de la profession ; l'UNIGE par 6 membres représentant l'IUFE et les Facultés (en principe sans les étudiants). Ce groupe de coordination nomme des commissions stages/emploi et enseignement.

Les commissions stages/emploi sont composées des mêmes partenaires DIP-Unige, avec en plus les étudiants. La commission enseignement du primaire a été construite selon les mêmes principes.

Pour la commission enseignement du secondaire, une autre composition a été proposée, ne comprenant que des représentants de l'employeur et des membres de la direction IUFE. Cette proposition a été justifiée par une sous-représentation de la composante administrative du DIP comparée à la représentation de la profession. ».

→ **Ce qui permet de bien comprendre pourquoi la Profession demeure au Comité de Programme du secondaire et non dans la Commission enseignement (du secondaire).**

Page 2 - « Pour la formation des enseignants du secondaire, la forte implication de la profession semble encore nécessaire, dans la foulée de la collaboration instaurée depuis 5 ans, pour consolider la formation, en vue notamment des adaptations qui semblent nécessaires dans les négociations dans la procédure de reconnaissance. La solution la plus simple : les représentants de la profession fonctionnent comme invités permanents du comité programme jusqu'au moment de la reconnaissance par la CDIP. ».

→ **Stabilisation Forensec : La présence de la Profession dans le Comité de Programme Forensec demeure jusqu'à la stabilisation du flux des étudiants et la reconnaissance du titre MASE par la CDIP.**

Dans le cadre de l'Assemblée de l'IUFE, la Profession reste invitée.

1. Composition de la commission « emploi-stage »

a) sous-commission « emploi-stage » secondaire (composition actuelle)

(1 représentant des étudiants (l'an passé, nous avons exceptionnellement accepté la demande des étudiants qui voulaient être 2))

1 représentant de chaque association professionnelle du secondaire (CO/PO)
2 représentants des services RH de la DG-CO (en principe le Directeur et son adjoint)
2 représentants des services RH de la DG-PO (en principe le Directeur et son adjoint)
2 représentants des Directeurs du CO
4 représentants des Directeurs du PO
2 représentants des CE
2 représentants des FT
1 chargé de Mission du DIP
Directeur adjoint de l'IUFE
Responsable des stages FORENSEC

→ **Il est discuté de la place de l'OMP** Un groupe de travail est constitué afin de traiter les problèmes :

- de stages emplois
- d'enseignement

Il est relevé qu'il n'y a pas d'enseignant dans ce groupe de travail. Or, il doit y voir une représentation de la Profession.

Pour le DIP : Renato Bortolotti (qui assure lien entre l'institut et le Département)

Pour l'OMP : (S. Eliez, B. Solca, M. Dandelot)

Côté Uni : Greta Pelgrims et Bernard Schneuwly

2 représentants Profession

→ **La convention sera revue lors de la prochaine réunion. Cette commission sera ajoutée dans la convention.**

Discussion autour de la composition de cette commission : nombre de directeurs et de représentants RH PO et CO. Le GDC suggère 4 directeurs PO.

b) sous-commission « emploi-stage » primaire - proposition

1 coordinateur/trice du programme FEP
1 responsable académique du dispositif stages
1 membre de la SPG
1 représentant-e des ressources humaines de la scolarité obligatoire – primaire
1 représentant des directeurs d'école primaire
1 représentant des CE
1 représentant des FT
Responsable de stage FEP
(Directeur adjoint)

Céline Merad Malinverni va vérifier la composition de cette sous-commission.

Rappel de la présence du directeur adjoint dans cette sous-commission emploi stage primaire.

a) sous-commission « enseignement » primaire (actuellement)

DG (Direction générale de l'enseignement obligatoire - primaire) : le directeur de l'enseignement et de la scolarité, le responsable du SCOP ;

*IUFE-FEP : un coordinateur de la FEP, un enseignant de la FEP ;
(ADEFEP : un représentant ;)
SPG : un représentant ;
Directions d'établissements : un représentant.*

Rien à modifier ; il ne semble pas nécessaire d'inclure les étudiants qui sont représentés au niveau du comité de programme

b) sous-commission « enseignement » secondaire

*Directions générales : responsables de l'enseignement du CO et du PO, proposition sera faite à Messieurs Kolly et Rudaz.
IUFE-FORENSEC : directrice FORENSEC, un enseignant FORENSEC
(MEES : un ou deux représentants)
FAMCO + Union : 2 représentants*

Rien à modifier ; il ne semble pas nécessaire d'inclure les étudiants qui sont représentés au niveau du comité de programme

Calendrier IUFE-RH-Dir

Simon Toulou donnera régulièrement un retour sur le travail effectué en séances IUFE-RF-Dir.

3. Informations du président

a. Dossier de reconnaissance CDIP

Un groupe d'experts est attendu à l'IUFE les 17 et 18 octobre 2013. Il se compose de :

Marco Costi

Membre de la commission de reconnaissance secondaire I,
Direttore della Scuola media di Ambri, Ambri

Marc Honsberger

Membre de la commission de reconnaissance secondaire II,
Responsable de la filière secondaire II, Haute école pédagogique du canton de Vaud, Lausanne

Cyril Petitpierre

Président de la commission de reconnaissance secondaire I,
Directeur de la formation, Haute école pédagogique du canton de Vaud, Lausanne

Dr. Roland-Pierre Pillonel

Membre de la commission de reconnaissance secondaire II,
Directeur du Centre d'enseignement et de recherche francophone pour la formation des enseignants et enseignantes du secondaire I et II, Fribourg

Peter Stalder

Membre de la commission de reconnaissance secondaire II,
Rektor des Gymnasiums Hofwil, Münchenbuchsee

Prof. Bruno De Lièvre

Expert international,
Vice-doyen de la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education de l'Université de Mons-Haninaut (Belgique)

Dr. Dominik Allenspach

Secrétaire scientifique de la commission de reconnaissance pédago-thérapeutique

Programme des deux jours

Jeudi 17 octobre 2013 :

Heure	Partenaires de discussion	Thèmes de discussion
09h30-10h30	Réunion du groupe d'experts	Séance de préparation
10h30-10h45	Accueil de la direction de la Haute Ecole	
10h45-12h30	Entretien avec la direction de la filière d'études	Collaboration et coordination, conditions d'accès, objectifs de formation, procédure d'examens, travaux de diplôme
12h30-13h45	Réunion du groupe d'experts et lunch	
13h45-15h45	Entretien avec 3-5 représentants du corps enseignant de l'IUFE (sciences de l'éducation et didactiques disciplinaires, professeurs et chargés d'enseignement)	Collaboration et coordination, qualification du corps enseignant, objectifs de formation, procédure d'examens, travaux de diplôme
16h00-17h15	Entretien avec les responsables de la formation pratique et avec 2-3 praticiens formateurs	Formation professionnelle pratique : organisation, collaboration et coordination, objectifs de formation, procédure d'évaluation

Vendredi 18 octobre 2013 :

Heure	Partenaires de discussion	Thèmes de discussion
09h00-10h15	Entretien avec les responsables de la recherche	Recherche appliquée et développement
10h15-11h45	Entretien avec une délégation des étudiants (3-5 personnes)	Perspective des étudiants, codécision, droit d'intervention, divers
11h45-13h15	Réunion du groupe d'experts	
13h15-14h00	Direction de la filière d'études	Impressions et estimations du groupe d'évaluation, échange de vue avec la direction de la filière

Les associations professionnelles, qui soutiennent vivement la démarche pour une reconnaissance du diplôme MASE, souhaitent se montrer disponibles et vont envoyer un courriel à Monsieur Allenspach. Le directeur écrit à ce dernier pour demander d'inclure la profession dans les entretiens.

Il est rappelé que la reconnaissance pour le certificat primaire est en cours.

Un rapport préliminaire a déjà été rendu par la CDIP, contenant 15 points à revoir, corriger, modifier ou compléter. Un travail conséquent est fourni à cet effet. Les réponses seront envoyées aux 2 commissions.

Le groupe d'experts va donc rencontrer :

- le directeur, le directeur adjoint, l'administratrice (direction IUFE)

- 5 enseignants pour aborder les questions : de contenus de la formation et d'organisation des ateliers didactique...
- les représentants de la formation pratique en les personnes de Simon Toulou et 3 FT pour aborder les questions de : la formation pratique, les stages...
- les représentants de la recherche en la personne de 4 professeurs : A. Müller, J. Dolz, Ch. Heimberg, S. Vanhülle
- le nouveau président du MEES, Jean-Paul Derouette, et vraisemblablement David Pillonel, ex président, pour aborder tout ce qui concerne les étudiants

A ce jour, les conditions de la CDIP sont, entre autres:

- Un niveau d'exigences plus élevé pour les étudiants dans leur discipline de formation
- En français, 90 crédits au lieu de 94
- Plus d'exigences pour le Master bi-disciplinaire

b. Point de situation sur la succession du directeur de l'IUFE

Le 31 août 2013, 2 dossiers de candidatures ont été déposés.

Une commission a été nommée par le Conseil de l'IUFE. Elle se réunira le lundi 30 septembre 2013. Les Membres de cette commission sont :

- Yves Flückiger, vice-recteur
- Anne Sgard, professeure (SES)
- Joaquim Dolz, professeur (FPSE)
- Jérôme David, professeur (Lettres)
- Frédéric Wittwer (DIP)
- Marie-Claire Cors-Huber (PAT)
- CE du primaire
- Etudiant secondaire (Sciences)

A l'issue de la sélection du/de la candidat-e retenu-e, le Conseil de l'IUFE transmettra au Rectorat pour nomination.

4. Retour sur la rentrée 2013

Simon Toulou présente Le Powerpoint mis en annexe à ce PV.

Les associations professionnelles demandent auprès des DRH CO et PO quels sont les engagements des personnes qui ne sont pas issues d'une MASE ?

CO : 110 à 160 nouveaux engagements dont 60 stagiaires IUFE.
80 stagiaires en responsabilité qui ont terminé leur MASE et qui ont trouvé un emploi.
Plus de suppléants que l'année passée, dû à la suppression de la filière MASE 2
Recrutements extérieurs : une vingtaine de frontaliers environ.

La même question est posée concernant le primaire : pas de suppléances cette année et plus de candidats que de postes disponibles.

PO : 50 places de stages.

Suppléants : les gens engagés sont des personnes pré inscrites à l'IUFE. Nous avons privilégié l'engagement de personnes avec des titres genevois.

Guide de l'étudiant : nouvelle version intranet étudiant et site internet améliorés.

L'IUFE continue à développer différentes collaborations :

- **Collaboration avec les facultés partenaires**
 - Présence lors des séances de rentrée
 - Fac des Lettres
 - SES, Sciences

- **Collaboration avec le DIP et Direction d'écoles**
 - Mise à disposition des horaires – Autres documents (DS/FEA)
 - Changements d'écoles des stagiaires
 - Recrutement des FT
 - Annonce des nouveaux Rf-Dir

- **Collaboration avec les Rf-Dir**
 - Envoi de PowerPoint (août 13) pour les conférences de rentrée
 - Formation Rf-Dir
 - Calendrier des stages 2013-14

Arrivée d'une nouvelle conseillère aux études, Mme Sophie Canellini depuis le 1er septembre 2013.

Rappel qu'il est indispensable de clarifier la formation pour devenir historien en SES car cette formation pose problème (Problème du master bi disciplinaire).

5. Point de situation sur les différentes filières de formation

RENTREE FEP : très bons contacts avec l'Adefep, départ à la retraite de Suzanne Agginann.

CCEP : amélioration au niveau de la répartition (choix en didactique mieux effectués)

MESP

- 2 volées pleines
- 50 personnes
- Bonne rentrée mais des problèmes sur l'organisation des stages avec l'OM, ce qui crée des problèmes majeurs et des situations d'urgence :

1. **Problème de collaboration pour les places de stages avec une situation débloquée en urgence le jour du jeûne genevois.** Depuis, le mémo écrit de la procédure provisoire convenue, que l'OMP devait remettre à l'IUFE le mercredi 10 septembre, n'a pas été envoyé, et l'OMP a annulé la séance prévue le 23 septembre 2013 ;

2. **Problème de la "spécialisation" que l'OMP rend obligatoire aux étudiants de la MESP engagés** (1 étudiante ayant terminé la MESP, une n'ayant plus que le mémoire). Carola Vincent Gatti a annoncé à l'ensemble des étudiants de 2ème année de la MESP (lors d'une réunion d'accueil à l'OMP le jeudi 19 septembre) que la spécialisation est obligatoire pour tous. Les étudiants et la SPG ne sont pas d'accord. Il n'y a aucun document précisant cette obligation. La spécialisation est sur 2 ans, tous les mercredis après-midis. Il n'y a ni objectifs, ni RE, ni système d'évaluation ou de certification, et l'OMP n'est pas un institut de formation. Cette annonce orale de la part de l'OMP aux étudiants MESP est inquiétante; les étudiants se sentent dupés, et reprochent de ne pas avoir été avertis. Greta Pelgrims va faire une réunion pour leur exposer l'absence totale de la MESP dans cette décision, les aspects réglementaires en vigueur et que ce problème est en cours de discussion au niveau direction IUFE et DIP.

FORDIF : Rien à signaler

La formation CAS en primaire fonctionne très bien ;

En primaire : 4^{ème} volée pour la formation en anglais. Fonctionne très bien.

La formation DAS, pour les disciplines sportives et artistiques, a démarré.

6. Divers

Pas de divers.

La séance est levée à 18h30.